

Discours prononcé le 16 juillet 2020
Association « Pour le Souvenir du Camp de Rieucros »

Quand on aborde cette période complexe de l'Histoire avec ses prémices, s'impose alors la même **interrogation** :



Comment tout cela a-t-il été possible ? L'Inimaginable, l'irréparable sort réservé à la communauté juive et cette terrible collaboration du gouvernement de l'époque avec le IIIème Reich nazi et ses tragiques conséquences.

Petit rappel : la guerre n'a pas encore éclaté, c'est déjà sous la 3ème République que le gouvernement Daladier suite aux décrets-lois du 02 mai et 12 novembre 1938, impose la création de camps, Rieucros va devenir un « Centre spécial de rassemblement, réservé aux étrangers indésirables qui ne peuvent déférer à la mesure d'éloignement prise contre eux »



Les brigadistes qui sont allés en masse soutenir la jeune République espagnole ont dû fuir l'Espagne franquiste, réfugiés en France, ils espèrent obtenir le Droit d'Asile.

Ils vont se retrouver pour certains dans différents camps dont celui de Rieucros, dans la **patrie des Droits de l'Homme** et participer contraints et forcés à son aménagement .

Ces hommes pétris de l'idéal de Liberté, de Fraternité, de justice sociale vont nous laisser un témoignage très fort qui résiste au Temps, une sculpture qui symbolise les 150 ans de la Révolution Française. Grâce à eux, à cet inconnu sculpteur, nous pouvons la toucher du regard et des doigts après avoir parcouru le « chemin de mémoire ». Cette sculpture à l'extrémité du camp, loin des regards, nous invite à poursuivre ce long travail de mémoire initié par les anciens.

Dès octobre 1939, des femmes arrivent, « Indésirables » de la République, elles partagent les mêmes valeurs que ces hommes qui les ont précédées. Privées de liberté, sans jugement, par décision administrative, sans limite de durée d'internement, elles vont vivre, partager des jours difficiles dans l'enfermement du camp, elles viendront de tous les pays d'Europe où elles auront combattu le fascisme auprès de leur compagnon, parfois accompagnées de leurs enfants. Si une grande majorité d'entre elles était peu engagées politiquement, elles ont toutes connu un sort injuste.

Cette stèle où nous sommes rassemblés aujourd'hui, témoigne elle aussi de la présence de ces femmes courageuses, elles nous ont montré la voie à suivre en posant la première plaque avec l'amicale qu'elles avaient créé. Elles ont pu le faire, ce n'est pas le cas de toutes ces femmes juives qui de Rieucros ont été transférées à Brens en février 1942, pour s'ajouter au long convoi qui les transportera comme tant d'autres, vers les camps d'extermination du IIIème Reich nazi.

Les lois promulguées entre juillet 1940 et l'été 1941 exprimaient un principe d'exclusion politique et sociale, Elles eurent pour conséquence de participer à la « Solution finale » décrétée par l'Allemagne nazi contre les juifs d'Europe et des territoires occupés, dernière étape du génocide juif.

Aussi n'oublions pas, ne les oublions pas et tout comme les Justes de l'époque, restons vigilants et résistons à la barbarie,



Il est important que l'association « Pour le Souvenir du Camp de Rieucros », contribue à la commémoration de la rafle du Vél d'Hiv, de ces journées terribles des 16 et 17 juillet 1942. Nous sommes attachés à rendre « vivante » la mémoire de ce camp d'internement.

Anne-Marie ARTES-SAVAJOL